

TERMES DE REFERENCE

Mise en place de la plateforme LMS du CE-BSG et développement du E-Learning

1. Contexte :

Le Royaume du Maroc s'est engagé depuis 2002 dans la mise en place de la Budgétisation Sensible Genre (BSG), une démarche visant à assurer que les politiques publiques contribuent à la réduction des inégalités femmes-hommes à travers l'intégration du genre dans l'élaboration des budgets publics.

En 2013, le Centre d'Excellence pour la Budgétisation Sensible au Genre (CE-BSG) a été créé et institutionnalisé au sein du Ministère de l'Économie et des Finances avec comme objectif d'appuyer la mise en œuvre de la BSG et la diffusion de ses principes et de se positionner comme une plateforme de développement d'expertise, de gestion des connaissances et de mise en relation des différents intervenants dans le domaine de la BSG à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Le CE-BSG joue également un rôle central dans la capitalisation de l'expérience marocaine en matière de BSG, est reconnu mondialement comme un Centre d'expertise en matière de la BSG et sollicité par plusieurs pays (partenariat et coopération etc.).

Conscient de l'importance du digital pour la diffusion et l'ancrage de ses activités, le CE-BSG a entrepris un ensemble d'initiatives de digitalisation de ses activités à travers la mise en place de son portail web et d'une plateforme de gestion des connaissances (KM). Ces expériences ont permis au CE-BSG de disposer d'une courbe d'apprentissage par rapport aux initiatives et projets de digitalisation mis en place et de développer une vision par rapport à une refonte globale de sa plateforme digitale. Ainsi, le CE-BSG dispose d'un Plan de Formation, qui prévoit le renforcement des capacités des acteurs principaux de la BSG à travers des cycles de formation adaptées selon :

- Le rôle et le périmètre d'action de l'institution cible (Département Ministériel, Ministère de l'Économie et des Finances, la Société Civile, le Parlement...);
- Le niveau de maturité en matière d'appropriation de la BSG (cycle générique ou cycle spécifique);

Dans le cadre de sa nouvelle vision digitale, le CE-BSG a réalisé une étude de faisabilité selon une approche centrée sur les besoins des utilisateur.trice.s. Cette étude a permis de définir l'architecture cible et les fonctionnalités/modules à mettre en place au niveau de sa plateforme digitale cible.

Ainsi, sur la base des résultats de l'étude de faisabilité, le périmètre retenu pour la refonte de la plateforme digitale du CE-BSG concerne les volets suivants :

- La refonte du site web institutionnel du CE-BSG sur la base d'un système de gestion du contenu (CMS),
- La mise en place d'un espace de visualisation des principaux indicateurs sensibles au genre,
- La mise en place d'un forum de discussion et de partage des connaissances,
- La mise en place d'une plateforme d'E-learning.

Sur cette base il a été convenu que la refonte de la plateforme digitale du CE-BSG comprendrait deux chantiers : (i) un premier relatif à la mise en place de la plateforme CMS Wordpress qui comprendra le site web institutionnel du CE-BSG, un espace de visualisation des indicateurs ainsi qu'un forum d'échange et de partage des connaissances et (ii) un deuxième lot relatif à la mise en place de la plateforme LMS Moodle, ayant pour objectif le paramétrage et l'adaptation de la plateforme E-learning sur la base du LMS Moodle.

Dans ce cadre, l'ONU Femmes et le CE-BSG souhaitent recruter un prestataire qui sera chargé de la mise en œuvre du deuxième chantier de sa plateforme digitale cible, à savoir le développement de la plateforme de E-learning et d'une formation E-learning en matière de BSG. La digitalisation du contenu de formation en matière de BSG s'inscrit dans la nouvelle vision digitale du CE-BSG, levier essentiel pour porter la voix du CE-BSG et pérenniser les mécanismes de coordination avec les parties prenantes. Le E-learning capitalisera sur les matériels développés pour les formations en présentiel, ainsi que sur les guides et outils existants, et permettra au plus grand nombre de personnes d'accéder à la formation en BSG, et de laisser à chacun·e le temps de se former en fonction de ses disponibilités, même pour les personnes éloignées des lieux habituels de formation ou ayant des disponibilités réduites.

2. Objectifs :

Objectif global

Le CE-BSG dispose d'une plateforme LMS mise en place sur la base de Moodle, répondant aux besoins et attentes exprimées par les utilisateur.trice.s en se basant sur les meilleures pratiques en termes de design et d'expérience utilisateur.trice et d'une formation E-Learning en BSG, interactive et accessible aux fonctionnaires des Départements Ministériels, à niveau central et déconcentré, en modalité « auto-apprentissage ».

Résultats attendus

- La mise en place d'une plateforme d' E-learning sur la base de la dernière version du LMS Moodle et conformément aux besoins exprimés par le CE-BSG et ses partenaires.
- La mise en œuvre et l'intégration du parcours de formation E-Learning en BSG au niveau de la plateforme LMS.
- La charte graphique du site web Wordpress est intégrée au niveau de la plateforme Moodle

3. Description des tâches

Le prestataire devra proposer **une démarche agile répondant aux objectifs des actions présentées ci-dessous.**

Cadrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, une réunion de cadrage de la mission aura lieu avec le prestataire sélectionné afin de prendre connaissance des activités du CE-BSG, ses orientations ainsi que les résultats de l'étude de faisabilité à savoir :

- L'architecture cible de la plateforme digitale du CE-BSG,
- Le scénario technologique et fonctionnel retenu pour la mise en œuvre de la plateforme digitale du CE-BSG conformément au périmètre présenté dans la section (contexte et objectifs),
- La solution LMS retenue en lien avec la solution CMS retenue

Le prestataire réalisera sur la base des ateliers de cadrage en présentiel avec l'équipe projet, **un plan assurance qualité du projet** qui détaillera :

- Les modalités de conduite des travaux : la méthodologie de gestion du projet et l'organisation des sprints proposés (proposant la durée et le contenu de chaque sprint et les rôles et responsabilités des parties prenantes),
- Le périmètre de la solution Moodle
- Un document recensant les cas d'usage et des besoins formulés par les utilisateur.trice.s.

Après la validation du plan assurance qualité, le prestataire procédera à **la mise en place d'un environnement de test** sur la base de la dernière version stable du LMS Moodle au niveau du datacenter du Ministère de l'Economie et des Finances.

Par la suite, le prestataire est appelé à mettre en œuvre ces deux volets suivants :

Volet A : La mise en place d'une plateforme (Learning Management System)

Le prestataire mettra en œuvre les activités du volet A sur la base des phases suivantes :

A.1. Paramétrage de la plateforme LMS Moodle (Learning Management System) :

Le prestataire devra réaliser un paramétrage de l'ensemble des fonctionnalités prévues au niveau de la plateforme LMS Moodle, conformément aux besoins et spécifications qui seront présentés par l'équipe projet lors de la phase de cadrage du projet.

Compte tenu des évolutions possibles au niveau de la plateforme Moodle, le prestataire réalisera les montées en version nécessaires au niveau de la plateforme au cours du projet.

L'ensemble des paramétrages réalisés doivent prendre en considération les langues suivantes : l'Arabe et le Français.

La plateforme LMS Moodle devrait permettre la réalisation des cas d'usages suivants (il est à noter que la liste des cas d'usage présentés ci-dessous est à titre indicatif) :

i. Gestion des accès à la plateforme et des utilisateur.trice.s

- Permettre la création de processus d'inscription conformément aux besoins du CE-BSG (accès directs à la plateforme après inscription et/ou accès à la plateforme après une modération de l'administrateur),
- Accéder à la plateforme à travers des écrans de connexion et d'inscription personnalisables, le CE-BSG fournira au prestataire les champs à paramétrer au niveau des formulaires d'inscription,
- Réaliser l'ensemble des opérations d'activation et de récupération des comptes utilisateur.trice.s et de leurs mots de passe conformément aux bonnes pratiques de sécurité informatique. La validation des comptes et le changement des mots de passe devront suivre une procédure sécurisée à travers des liens personnalisés. Les mots de passe ne doivent pas être communiqués en clair au niveau de courriels automatiques,
- Prendre en charge les protocoles de double authentification (2FA) pour l'accès à la plateforme LMS Moodle,
- Gérer les courriels de création de compte et de modification des mots de passe,
- Permettre la création et l'envoi de courriels personnalisés en fonction du processus d'inscription retenu par le CE-BSG,
- Permettre la gestion des utilisateur.trice.s par rapport aux droits octroyés, aux activités réalisées, etc. à travers la plateforme d'administration de la plateforme LMS Moodle,
- Permettre la gestion de plusieurs types d'utilisateur.trice.s avec des règles d'accès et de gestion différentes, conformément aux besoins qui seront exprimés par le CE-BSG,
- Permettre une intégration par API avec des systèmes d'authentification tiers (Ex. Réseaux sociaux, Réseaux professionnels, autres plateformes digitales du CE-BSG),
- Prendre en charge les utilisateur.trice.s du Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre d'une intégration Active Directory,
- Définir des droits et des rôles en fonction des types d'utilisateur. trice.s,
- Définir les droits et rôles d'équipes / groupes de formation,

ii. Gestion des parcours d'apprentissage

- Gérer (Créer, modifier, mesurer, archiver) les parcours d'apprentissage en fonction des règles de gestion et des besoins qui seront exprimés par le CE-BSG,
- Initier les parcours d'apprentissage selon des règles spécifiques (Inscription sur une période limitée, etc.),
- Gérer les contenus de formation pour les différents parcours d'apprentissage,
- Gérer différents contenus pour les parcours d'apprentissage (Vidéo, Cours en direct, Contenu PDF/PPT, Vidéo intégrant des questions/réponses et des tests, etc.),
- Gérer les tests et les enquêtes de satisfaction pour les différents parcours d'apprentissage définis,
- Permettre différents parcours d'apprentissage (Libre, Mixte, Dirigé par un instructeur),

- Permettre la gestion de différents processus d'accès aux parcours d'apprentissage en fonction des types d'utilisateur.trice.s, (Accès anonyme libre, Accès automatique après inscription, Accès conditionnel sur la base d'éléments de vérification par l'administrateur.trice, Accès sur la base d'un code PIN, etc.),
- Gérer les courriels à envoyer aux utilisateur.trice.s par rapport à l'ensemble des étapes du parcours d'apprentissage.

iii. Gamification et Gestion des certificats

- Gérer les certificats par parcours d'apprentissage et/ou au niveau de certains cours spécifiques,
- Gérer des parcours de Gamification sur la base de plusieurs critères (Notes, avancement, ...),
- Gérer les badges et/ou les identifiants permettant la mise en place du parcours de Gamification,
- Permettre la création des certificats et des badges à délivrer au niveau de la plateforme,
- Permettre la personnalisation des certificats et des badges au niveau de la plateforme,
- Gérer les certificats en fonction des périodes d'expiration (différentes par cours et par parcours d'apprentissage),
- Gérer les courriels de notification par rapport à l'ensemble des étapes du processus de certification et de gamification retenus par le CE-BSG,
- Permettre l'arrêt manuel des certificats et le retrait manuel des badges.

iv. Administration et suivi des activités

- Accéder aux logs utilisateur.trice en temps réel au niveau de la plateforme LMS Moodle,
- Suivre l'historique des cours / parcours d'apprentissage,
- Accéder aux notes et au classement des utilisateur.trice,
- Administrer l'ensemble des composantes de la plateforme LMS Moodle (Les utilisateur.trice, les parcours d'apprentissage, les cours, le contenu, les tests, les enquêtes, etc.),
- Disposer des accès aux reportings en fonction des besoins exprimés par le CE-BSG,
- Disposer des accès aux tableaux de bord et rapports graphiques pour le suivi de l'activité au niveau de la plateforme,
- Gérer les langues (Français / Arabe) et permettre un affichage des pages / contenue en RTL (Right To Left).
- Gérer et paramétrer les outils de communication de la plateforme selon les besoins du CE-BSG.

v. Paramétrage des outils de monitoring

Le prestataire devra paramétrer les outils de monitoring du trafic au niveau de la plateforme digitale du CE-BSG (Google analytics et Google Webmaster Tools) et proposer un modèle de rapport personnalisé et automatique (périodique).

Des tests devront être réalisés pour s'assurer du bon fonctionnement des différents outils de monitoring au niveau de l'environnement de test et une fois le passage en production effectué.

vi. Recette et formation des utilisateur.trice.s

Le prestataire établira pour chaque sprint un plan de tests unitaires à réaliser ainsi qu'un plan de recette global (tests d'intégration) à déployer au niveau du dernier sprint de conception et de paramétrage de la plateforme digitale. Le prestataire réalisera le paramétrage en tenant compte des éléments suivants :

- La phase de conception et paramétrage contiendra des tests unitaires pour chaque sprint ainsi que deux sprints dédiés uniquement aux tests d'intégration et à la formation des équipes.
- La plateforme E-learning sera intégrée sur la base de la dernière version disponible et stable du LMS Moodle.
- Il est à noter qu'à la fin du projet, l'expérience utilisateur.trice(s) au niveau de la plateforme LMS Moodle doit être similaire à celle sur le site web institutionnel, le forum de de discussion ainsi que l'espace de visualisation des indicateurs de performance sensibles au genre.
- L'accès à la plateforme se basera sur du HTTPS. Ainsi, le prestataire est tenu de prévoir tout éventuel certificat nécessaire pour la publication de la plateforme.
- Le prestataire devra travailler en étroite collaboration avec les équipes du système d'information du Ministère de l'Economie et des Finances afin de procéder à la publication et la mise en œuvre de la plateforme. Pour se faire, les éventuelles recommandations et exigences techniques de sécurité communiquées par ces équipes devront être respectées et implémentées par le prestataire.
- Le prestataire établira des supports de formation au fur et à mesure de l'avancement du projet. Chaque sprint devra permettre aux équipes de réaliser les tests unitaires et de s'appropriier les fonctionnalités mises en place.

A.2. Déploiement de la solution :

Le déploiement de la solution LMS Moodle sera conditionné par la réalisation des activités en lien avec l'intégration de la charte graphique de la plateforme digitale au niveau de la solution LMS Moodle et la préparation de l'ensemble des prérequis technique pour un passage en production global de l'ensemble des composantes de la plateforme digitale du CE-BSG (CMS, LMS, Visualisation des données, et forum d'échange / collaboration).

Le prestataire réalisera le passage en production de la plateforme LMS Moodle en prenant en considération l'état d'avancement dans la réalisation des prérequis technique au niveau de la plateforme digitale du CE-BSG.

A la suite du paramétrage, un audit externe de sécurité informatique sera réalisé par un prestataire mandaté par l'ONU Femmes et le CE-BSG. Le prestataire en charge du développement et la mise en œuvre de la solution LMS s'engage à prendre en considération les recommandations issues de l'audit de sécurité et à mettre en œuvre les correctifs nécessaires au bon fonctionnement de la plateforme. Il devra s'assurer du bon fonctionnement de la plateforme et mettre en place les recommandations de l'audit de sécurité.

Il devra s'assurer de la mise en place des recommandations identifiées à l'issue de l'analyse des performances (vitesse de chargement du site web et optimisation du contenu) ainsi que du bon fonctionnement des plateformes analytiques (Google analytics & webmaster tools).

A.3. Maintenance préventive et curative de la plateforme digitale:

Le prestataire garantira le bon fonctionnement de la plateforme pour une période de douze (12) mois. Durant cette période, le prestataire s'engage, pour toute erreur, anomalie ou dysfonctionnement qui lui sera notifié, à mobiliser, le jour même de la notification, toutes les ressources nécessaires afin de les corriger dans les meilleurs délais. Il s'engage aussi à remettre la plateforme en état de fonctionnement dans un délai maximum de (8) huit heures.

Le prestataire ne pourra arguer de la défaillance d'une autre composante matérielle/logicielle se trouvant en dehors de la plateforme qu'il a mis en place qu'en apportant la preuve. Si tel est le cas, le prestataire s'engage à apporter son concours et tout son savoir-faire, en collaboration avec le constructeur/éditeur/fournisseur des équipements matériels qui hébergent la plateforme ou logiciels qui la servent, pour en assurer le bon fonctionnement.

Volet B : Développement du contenu de la formation E-learning

Le prestataire s'engagera à élaborer le contenu pédagogique à intégrer au niveau de la plateforme LMS Moodle.

La formation E-learning se présentera sous la forme de modules autonomes. Chaque module de la formation contiendra une diversité de supports (vidéos, quiz, présentations animées, cas d'études, lectures complémentaires etc.) parmi lesquelles les participants pourront naviguer, ainsi qu'une synthèse du module sous forme de texte téléchargeable. L'accès à chaque module sera déterminé par la complétion du module précédent.

La formation en ligne offrira un parcours en modalité « auto-apprentissage » interactif, comprenant les 7 modules (d'une durée d'environ 80 à 120 minutes chacun) prévus dans le cadre de la scénarisation déjà réalisée par le CE-BSG et ONU Femmes. Ces modules seront développés sur la base du contenu existant et en consultation avec l'équipe de projet du CE-BSG et ONU Femmes.

- *MODULE 1 : Introduction*
- *MODULE 2 : Le cadre conceptuel de la BSG*
- *MODULE 3 : Le cadre méthodologique de la BSG : la Gestion Axée sur les Résultats (la GAR)*
- *MODULE 4 : Première étape de la BSG : l'analyse genre*
- *MODULE 5 : De l'analyse à la prise de décision et planification*
- *MODULE 6 : Suivi et évaluation, les étapes à ne pas oublier dans la BSG*
- *MODULE 7 : Clôture du cours (et évaluation finale)*

Chaque module de 1 à 6 finira par une étape d'évaluation qui permettra aux futur-e-s apprenant-e-s le passage au module suivant.

Pour chacun des modules de 3 à 6, le prestataire sélectionné produira une capsule vidéo d'environ 4 minutes sous forme de débat entre représentant-e-s du CE-BSG / spécialistes thématiques / représentant-e-s formateurs-trices des départements ministériels.

Le contenu pédagogique sera produit en langue française.

Le prestataire mettra en œuvre les activités du volet B sur la base des phases suivantes :

B.1. Conception pédagogique et storyboard détaillé

Cette phase consistera en la mise en œuvre des activités suivantes :

- Développement d'un document de conception pédagogique du E-learning (sur la base du scénario pédagogique existant de ONU Femmes et du CE-BSG) détaillant le déroulement du cours, les activités et les évaluations.
- Développement d'un cahier de charges décrivant toutes les données, les exigences fonctionnelles et comportementales du logiciel en cours de développement conformément aux exigences de la plateforme d'hébergement/LMS.

- Présentation PowerPoint ou bien détaillée ? du document de conception pédagogique et du cahier de charges à l'équipe projet CE-BSG et ONU Femmes. (en présentiel ou à distance ?)
- Sur la base du feedback reçu, conception du storyboard détaillé par module, scène et diapositive, avec pour chaque diapositive :
 - Le descriptif du déroulement
 - Le temps estimé (minutes)
 - Le texte à l'écran et les fichiers multimédia
 - L'éventuelle voix off en langue française (script)
 - Les embranchements et les modalités d'avancement
 - Les notes pour la production
- Pour les capsules vidéo « débat thématique » d'environ 4 minutes :
 - Plan détaillé des vidéos
 - Rédaction des scripts
 - Briefing des intervenant·e·s pour faciliter la prise de vue face à la caméra

B.2. Conception technique et développement du prototype

Cette phase consistera en la mise en œuvre des activités suivantes :

- Le E-learning développé devra respecter les standards SCORMS afin de pouvoir être intégré à la plateforme LMS Moodle du Centre d'Excellence pour la BSG.
- Conception et développement d'un prototype pour un module de formation E-learning. Ce module prototype devra intégrer un large éventail de types d'interactions pour maximiser l'engagement des futur·e·s apprenant·e·s : animations/vidéos, jeux interactifs, infographies, glisser-déposer, définitions, documents annexes téléchargeables, etc. L'utilisation de la technique H5P est vivement conseillée.
- Ajustement de ce premier module en tenant compte des commentaires sur le prototype.
- Organisation du tournage des capsules vidéo « débat thématique »
- Tournage des capsules vidéo
- Montage et contrôle des capsules vidéo

B.3. Déploiement du E-Learning sur le serveur d'hébergement, testing et mise en ligne

Cette phase consistera en la mise en œuvre des activités suivantes :

- Conception et développement des 7 modules (d'une durée d'environ 80 à 120 minutes chacun)
- Mise en œuvre de la phase de testing et développement du manuel opérationnel de gestion
- Hébergement et déploiement des 7 modules de E-learning sur la plateforme LMS
- Formation présentielle de 3 jours des équipes CE-BSG et transfert des compétences de gestion du E-Learning

4. Durée et calendrier prévisionnel de mission :

La durée prévisionnelle du projet est estimée à **9 mois**.

Modalités de réception de la plateforme

Dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la réception de l'avis du prestataire de l'achèvement des travaux, l'équipe projet procédera en présence du prestataire aux essais de fonctionnement de la manière suivante :

- Une vérification des fonctionnalités et caractéristiques annoncées par le prestataire et un contrôle de l'adéquation de la plateforme installée aux spécifications des termes de référence ;
- Une vérification du bon fonctionnement de l'ensemble des dispositifs et modules de formation ;

La réception sera prononcée si le Prestataire a bien rempli ses engagements contractuels. Ladite réception fera l'objet d'une notification écrite.

5. Livrables :

Livrable 1 - Cadrage du projet :

- Plan assurance qualité du projet,

Livrable 2 - Conception et paramétrage :

- Document de spécification détaillé et des paramétrages réalisés au niveau de la plateforme,
- Cahier de recette (tests d'intégration à la fin de la phase de conception et de paramétrage),
- Supports de formation (paramétrage et administration de la plateforme digitale du CE-BSG),
- Plan de bascule (passage en production : Démarche, calendrier, rôles et responsabilités),
- Modèle de rapport personnalisé du monitorig.

Livrable 3 - Elaboration du contenu des formations sur la plateforme

- Rapport de conception pédagogique, cahier de charges du E-Learning, storyboards détaillés, script des capsules vidéo (vidéo de approximativement 4 minutes)
- Prototype d'un module E-Learning,
- Modules 1 à 7 finalisés.

Livrable 4 - Déploiement de la solution :

- Rapport sur la mise en place des recommandations en matière de sécurité informatique,
- Rapport post déploiement de la plateforme LMS Moodle,
- Rapport Testing, hébergement et déploiement du E-Learning sur le LMS, manuel opérationnel de gestion,
- La plateforme LMS Moodle du CE-BSG opérationnelle, y compris les modules de formation,
- Production des supports ppt et animation de 3 jours de formation au profit des équipes CE-BSG pour la gestion, l'administration et le déploiement de la plateforme.

Livrable 5 – Maintenance préventive et corrective

- Rapport décrivant les principales actions de maintenance menées durant les 12 mois de maintenance

Langues de travail :

- Les expert.es devront maîtriser le français ;
- Les livrables seront produits en français.

(!) Les frais de transport et les per diem liées à la réalisation des livrables sont à expliciter dans l'offre financière

METHODE ET CRITERES D'EVALUATION

1. Evaluation préliminaire :

L'évaluation préliminaire sera réalisée afin de déterminer si les offres respectent les exigences administratives de la demande de proposition. Les propositions sont vérifiées pour s'assurer de leur conformité avec les exigences suivantes :

Critères	Documents permettant d'établir la conformité
Intégralité de la proposition	Tous les documents et la documentation technique demandés dans les instructions au soumissionnaire ont été fournis et sont complets
Le soumissionnaire accepte les conditions générales de contrat d'ONU Femmes	Formulaire de soumission de proposition (formulaire en ligne)
La durée de validité de l'offre est respectée	Formulaire de soumission de proposition (formulaire en ligne)
L'offre est complète et remplit les conditions d'éligibilité	Formulaire de soumission de proposition (formulaire en ligne)

Critères d'éligibilité	Documents permettant d'établir la conformité
Le soumissionnaire est enregistré dans les registres légaux (Registre de commerce, tribunal administratif...)	Formulaire d'information du proposant (formulaire en ligne)
Les soumissionnaires ne figurent pas parmi les fournisseurs suspendus par les Nations Unies ;	Formulaire d'information du proposant (formulaire en ligne)
Les soumissionnaires n'ont pas eu d'expériences négatives au préalable avec le Bureau d'ONU Femmes Maroc ;	Formulaire d'information du proposant (formulaire en ligne)
Le soumissionnaire n'est pas déclaré en faillite, n'est pas impliqué dans une procédure de faillite ou de redressement judiciaire, et il n'y a pas de jugement ou d'action en justice en cours contre le soumissionnaire qui pourrait nuire à ses activités dans un avenir prévisible	Formulaire d'information du proposant (formulaire en ligne)
Les offres sont signées par la personne habilitée à signer au nom du soumissionnaire, y compris une procuration si stipulée ;	Formulaire d'information du proposant (formulaire en ligne)

Critères de qualification	Documents permettant d'établir la conformité
Historique des contrats non performants : La non-exécution d'un contrat n'est pas due à une défaillance du contractant au cours des trois dernières années.	Formulaire d'éligibilité et de qualification (Formulaire en ligne)
Historique des litiges : Pas d'historique cohérent des décisions de justice/arbitrage à l'encontre du vendeur depuis les 3 dernières années.	Formulaire d'éligibilité et de qualification (Formulaire en ligne)
Expérience antérieure :	
Minimum de 3 années d'expérience pertinente.	Formulaire d'éligibilité et de qualification (formulaire en ligne) / Proposition technique
Minimum de contrats de valeur, de nature et de complexité similaires mis en œuvre au cours des 3 dernières années. (Pour les JV/Consortium/Association, toutes les parties doivent satisfaire cumulativement à cette exigence).	Formulaire d'éligibilité et de qualification (Formulaire en ligne)
Situation financière:	
Liquidité : le ratio actif moyen à court terme / passif à court terme au cours des trois dernières années doit être égal ou supérieur à 1. Le fournisseur doit inclure dans sa proposition des bilans vérifiés couvrant les deux dernières années	Copie des états financiers / bilans vérifiés pour les trois dernières années. / Formulaire d'éligibilité et de qualification (Formulaire en ligne)

Evaluation de la proposition technique :

La proposition technique est évaluée et examinée afin de déterminer si elle répond aux besoins exprimés dans le présent document. La qualité de chaque proposition technique sera évaluée conformément aux critères d'évaluation technique et barèmes suivants :

Critère 1. Expérience et Capacité du soumissionnaire (Expertise de l'organisation soumettant la proposition)		Points obtenus																								
1.1	<p>Structure Organisationnelle Foot note au soumissionnaire : Fournir une brève description de l'entité soumissionnaire (type de l'entreprise, année de constitution, capital, définition des activités principales, effectif, taille de l'organisation, solidité de la gestion...)</p>	50																								
1.2	<ul style="list-style-type: none"> Informations sur la situation financière du soumissionnaire qui n'indiquent pas de problèmes financiers, tels que la valeur nette des capitaux propres négative, association à une faillite, insolvabilité, mise sous séquestre, litiges majeurs, privilèges, jugements ou mauvaise cote de crédits ou historique de paiement Information indiquant que le soumissionnaire n'est pas en faillite, n'est pas impliqué dans une procédure de mise en faillite ou de mise sous séquestre, et il n'y a aucun jugement ou action en justice contre lui qui pourrait nuire à ses activités dans un avenir proche. <p>Foot note au soumissionnaire : Capacité financière : le soumissionnaire doit démontrer sa capacité financière en fournissant les documents suivants : Bilan des 2 dernières années, RC modèle J / Maroc ou attestation de non-liquidation pour les soumissionnaires en dehors du Maroc, attestation d'inscription aux impôts).</p>	50																								
1.4	<p>Pertinence des connaissances spécialisées : Expériences similaires. Détail des connaissances spécialisées qui peuvent s'appliquer aux performances décrites dans les TdRs.</p> <p>Inclure les expériences de mise en place de plateformes LMS sous la solution Moodle et de conception de Modules E-learning au Maroc ou dans d'autres pays (au moins une expérience au Maroc)</p> <p>Foot note au soumissionnaire : Fournir au minimum 3 attestations de référence relatives aux projets menés, ainsi qu'un portfolio présentant les projets similaires menés par l'agence.</p> <table border="1" data-bbox="227 1270 1377 1411"> <thead> <tr> <th>Projet</th> <th>Client</th> <th>Montant du contrat</th> <th>Délai d'exécution</th> <th>Rôle du soumissionnaire</th> <th>Coordonnées</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Projet	Client	Montant du contrat	Délai d'exécution	Rôle du soumissionnaire	Coordonnées																			100
Projet	Client	Montant du contrat	Délai d'exécution	Rôle du soumissionnaire	Coordonnées																					
Total des points pour les critères 1. Expérience et capacité du soumissionnaire		200																								
Critère 2. Méthodologie et Plan de travail (Méthodologie proposée)		Points obtenus																								
2.1	<p>Analyse du contenu, méthodologie - Analyse du contenu, méthodologie - y compris la compréhension du soumissionnaire du travail d'ONU Femmes, l'adhésion aux principes d'achat et aux termes de référence.</p> <p>Foot note au soumissionnaire : Fournir une description de l'approche, de la méthodologie et du calendrier du soumissionnaire pour réaliser la prestation. Expliquer la compréhension du soumissionnaire des besoins décrits dans les TdRs. Identifier les lacunes dans la description des besoins de la prestation sur la base des informations fournies. Décrire comment le soumissionnaire se conformera aux principes du Procurement d'ONU Femmes si une opération d'achat est effectuée au nom d'ONU Femmes. Soumettre une proposition pour assurer des actions de maintenance (préventive/corrective et évolutive) de la plateforme digitale du CE-BSG sur une période d'une année après réception de la plateforme. Les principes généraux du Procurement d'ONU Femmes : a) Meilleur rapport qualité / prix. b) Équité, intégrité et transparence. c) Concurrence effective. d) L'intérêt supérieur d'ONU Femmes</p>	150																								
2.2	<p>Gestion - chronologie, livrables et rapports</p> <p>Foot note au soumissionnaire : Fournir un chronogramme fournissant une description détaillée d'un déroulé pour la mise en œuvre des prestations demandées conformément aux TdRs, en proposant l'articulation des différentes</p>	100																								

	tâches dans le temps, en précisant le nombre de sprints proposés pour atteindre les objectifs du projet, leur durée, les modalités de conduite des travaux ainsi que les outils proposés pour le suivi et le pilotage du projet.	
	Total des points pour le critère 2. Méthodologie et Plan de travail	250
	Critère 3. Plan des ressources, Personnel clé (Qualification et compétences de l'équipe proposée)	Points obtenus
3.1	<p>Composition de l'équipe : Curriculum vitae de l'équipe proposée qui sera impliquée à temps plein ou à temps partiel. Soumettre un organigramme indiquant le lieu du soumissionnaire (ville et pays), les rapports hiérarchiques, ainsi qu'une description de la structure de l'équipe. Indiquer la disponibilité des ressources en termes de personnel et équipements nécessaires pour l'exécution des TdRs. Décrire la structure de l'équipe/personnel proposé(e) et les tâches (y compris la supervision) qui seront attribuées à chacun.e pour la réalisation de la prestation demandée.</p> <p>Un.e Chef.fe de mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bac+5 en développement informatique ou management des systèmes d'information ou équivalent. - Au moins 6 années d'expérience professionnelle dans le développement de sites web, plateformes et applications mobiles - Au moins 3 expériences dans le développement et la mise en place de plateformes LMS et une au moins basée sur la solution Moodle - Il/elle coordonnera l'ensemble du projet et sera l'interface principale avec le comité de suivi. <p>Expert.e en pédagogie digitale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Master (bac +5) en sciences humaines et sociales, pédagogie, métiers de l'éducation, sociologie, ingénierie informatique, technologie pédagogique ou équivalent. - 5 années d'expérience dans la gestion de projets pertinents dans un rôle de chef-fe d'équipe/coordination - Expertise en pédagogie digitale : expérience de minimum 10 années dans la création des différents supports de formation en ligne (design pédagogique) - Expériences probantes dans la création de modules de cours en ligne, notamment dans la rédaction de textes pédagogiques, storyboard, script audio et vidéo. - Capacité analytique et de synthèse. <p>Expert.e IT / Responsable en Technologie de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - BAC+3, licence ou maîtrise en TIC, informatique, ou ingénierie informatique - 3 années d'expérience dans l'utilisation de logiciels informatiques pour écrire et modifier des codes de programmation. - Expérience dans l'utilisation, la programmation et mise en œuvre de L/CMS : expériences probantes dans la mise en œuvre et la gestion de plateforme de type Moodle - Maîtrise des plateformes LMS (utilisateur/administrateur) avec une parfaite connaissance des outils E-learning Open Source <p>Expert.e en création et design graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> - BAC+3 dans les domaines de la communication, arts digitaux, design informatique, graphisme et/ou autres domaines artistiques - Au moins 5 années d'expérience dans le domaine de la production audiovisuelle - Expérience préalable dans la création d'éléments graphiques digitaux pédagogiques et ergonomiques : chartes graphiques, images, animations 2D, vidéos. <p>Un.e vidéaste / vidéo maker</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme en digital/graphique, production audiovisuelle et/ou animation et motion design - Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la production audiovisuelle <p>Foot note au soumissionnaire :</p>	250

<ul style="list-style-type: none"> ● Fournir une description détaillée de comment se fera la gestion pour la mise en œuvre des prestations demandées conformément aux TdRs. ● Soumettre un organigramme indiquant le lieu du soumissionnaire (ville et pays), les rapports hiérarchiques, ainsi qu’une description de la structure de l’équipe. ● Indiquer la disponibilité des ressources en termes de personnel pour l’exécution des TdRs. ● Décrire la structure de l’équipe/personnel proposé(e) et les tâches (y compris la supervision) qui seront attribuées à chacun-e pour la réalisation de la prestation demandée. ● Fournir le Curriculum vitae du personnel proposé qui sera impliqué à plein temps ou à temps partiel. ● Indiquer les diplômes, formations spécialisées et les expériences pertinentes. ● La substitution du personnel d’encadrement n’est autorisée que conformément à l’article 2.4 des Conditions générales du contrat. ● Utiliser pour les CV le formulaire joint au RFP, en prenant soin de ne pas dépasser 3 pages pour chaque CV. <p>Profil sur l’égalité des sexes</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le soumissionnaire est fortement encouragé à inclure des informations sur le pourcentage de femmes : (1) employées dans l’entité, (2) occupant des postes de Direction, (3) actionnaires. ● Ceci ne sera pas un critère d’évaluation, à moins que deux offres soient identiques (c.-à-d. ayant obtenu le même nombre de points totaux dans le cas de la méthode d’évaluation cumulative et/ou en cas de prix identique dans le cas de devis techniquement conformes/acceptables). ● Bien que cela ne soit pas un facteur d’évaluation, ONU Femmes collecte ces données à des fins statistiques, en vue d’appuyer son mandat de promotion de l’égalité des sexes et d’autonomisation des femmes. ● Les soumissionnaires sont également invités à : (1) devenir signataire des d’autonomisation des femmes (si plus de 10 employés) http://weprinciples.org/Site/PrincipleOverview ; ou (2) signer l’accord volontaire visant à promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes (si moins de 10 salariés). ● Les bonnes pratiques d’entreprises favorisant l’égalité des sexes se trouvent ici: http://weprinciples.org/Site/CompaniesLeadingTheWay/ 	
<p>Total des Points pour Critère 3. Plan des ressources, Personnel clé</p>	<p>250</p>

